

SE-UNSA

Permutations informatisées : comment fonctionne le logiciel du Ministère ?

Il y a 2 temps successifs : les permutations (autant d'entrants que de sortants) et les mutations (déterminées en fonction des prévisions d'équilibre des IA : nombre de postes vacants, acceptation de déficit en personnels, sorties non satisfaites lors des permutations ...).

1^{er} temps : LES PERMUTATIONS INFORMATISEES

La permutation s'analyse comme un échange nombre pour nombre entre les départements.

Le résultat de cette phase est sans conséquence sur la dotation des départements concernés : il s'agit d'un échange poste pour poste (dès qu'il y a possibilité de sortie, elle doit être comblée par une entrée).

L'ordinateur, lors de ce mouvement dit de "permutation informatisée" fonctionne en trois phases dans le même programme informatique. Ces trois phases constituent le résultat des "permutations informatisées", disponible fin mars en général.

● **La 1^{ère} phase :**

Comment départage-t-on les candidats ?

Les candidats sont classés par ordre d'importance de leur barème au plan national.

Le candidat "A" qui a le barème le plus élevé au plan national est extrait du fichier et chacun de ses vœux est testé.

Comment travaille le logiciel ?

Le logiciel mesure les possibilités d'accueil dans l'un des départements sollicités, c'est-à-dire que l'on recherche s'il existe un collègue "B" dans un de ces départements qui postule lui-même sur le département du candidat "A" et qui doit en plus posséder le barème le plus élevé au niveau national parmi tous ceux qui veulent aussi intégrer le département du collègue "A" (issus de 100 départements moins 2).

→ Vu la somme de conditions à réunir, les résultats sont dérisoires.

● **La 2^{ème} phase :**

Qui est concerné ?

Tous les candidats non admis lors de la 1^{ère} phase sont concernés.

On ne sélectionne que le vœu 1 du candidat.

Comment travaille le logiciel ?

A partir des demandes des candidats, l'ordinateur établit la chaîne la plus favorable au plan national (c'est-à-dire celle qui satisfait le plus grand nombre de candidats) entre tous les départements avec une condition incontournable : toute sortie d'un département doit être compensée par une entrée.

Comment les collègues sont départagés ?

Le barème intervient pour départager, entre eux, les candidats d'un même département.

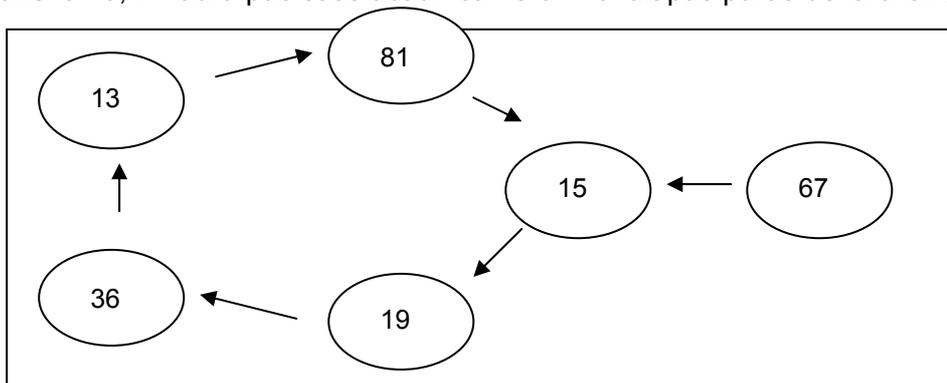
→ Cette phase est la plus efficace.

EXEMPLE :

A partir des demandes, l'ordinateur établit une chaîne entre le plus de départements possibles en tenant compte d'une exigence : tout « exeat » d'un département doit être compensé par un « ineat ».

→ La chaîne retenue permet d'inclure le 81 et le 15. Le collègue X du 81 (Tarn) admis dans le 15 (Cantal) a été choisi parmi toutes les demandes d'ineat du 81 vers le 15 dans l'ordre du barème et ainsi de suite entre tous les départements de la chaîne.

Si un collègue du 67 (Bas-Rhin) ayant un meilleur barème que le collègue X sollicite son ineat dans le 15, il n'aura pas satisfaction car le 67 ne fait pas partie de la chaîne.



● La 3^{ème} phase (ou phase de balayage) :

Qui est concerné ?

Toutes les demandes non satisfaites lors des 2 premières phases sont à nouveau réétudiées.

Comment travaille le logiciel ?

Le logiciel évalue s'il est encore possible d'effectuer un échange simple entre 2 départements. Cette recherche a lieu sur la totalité des vœux.

Comment les collègues sont départagés ?

C'est le barème le plus élevé qui départage les candidats.

→ Cette dernière phase donne peu de satisfaction.

2^{ème} temps : LES MUTATIONS INFORMATISEES

Cette opération repose d'abord sur l'intérêt du service.

Chaque IA "calibre" un nombre d'entrants et de sortants pour son département en prévision de ses postes : dotation carte scolaire, départs à la retraite ...

Les « mutations informatisées » sont obtenues en fonction du barème.

Elles permettent :

- dans un premier temps, de résorber les surnombres d'enseignants dans les départements dits excédentaires,

- dans un deuxième temps, de muter des instituteurs originaires de départements dits déficitaires (cela permet de ne pas pénaliser des collègues avec des barèmes élevés mais originaires de départements déficitaires).

Les candidats sont classés par ordre d'importance de leur barème au plan national pour sortir de leur département mais aussi pour entrer dans un ou d'autres.

Il faut que deux conditions soient réunies : faire partie des x plus forts barèmes pour sortir de son département de rattachement (x étant le nombre de sorties possibles fixé par l'IA d'origine) et dans les y plus forts barèmes pour entrer dans l'autre (y étant le nombre d'entrées possibles fixé par l'IA d'accueil).

Cela permet ainsi à des collègues non issus d'un département très sollicité, d'avoir quand même une chance de muter. En effet le système de la chaîne (voir 2^{ème} phase des

permutations informatisées) repose en grande partie sur l'attractivité ou non de son département d'origine et de(s) département(s) d'accueil sollicités.